

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL898

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE 4

I. – À l'alinéa 32, substituer aux mots :

« période d' »,

les mots :

« durée de l' ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la seconde occurrence du mot :

« période »,

le mot :

« durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.